

dossier

Circulations douces

Se déplacer vers les communes avoisinantes, parcourir le Vexin, se promener dans Valmontois, à pied ou en vélo :

de nombreux programmes sont prévus par la Communauté de Communes, le PNR, le Conseil Général et la municipalité pour faciliter les déplacements de chacun.

1) ITINÉRAIRES CYCLISTES INTERCOMMUNAUUX

Relier en toute sécurité les villages de la CCVOI



L'objectif de la Communauté de Communes est de réaliser un maillage reliant les 6 communes.

Un premier tronçon verra le jour dès l'an prochain.

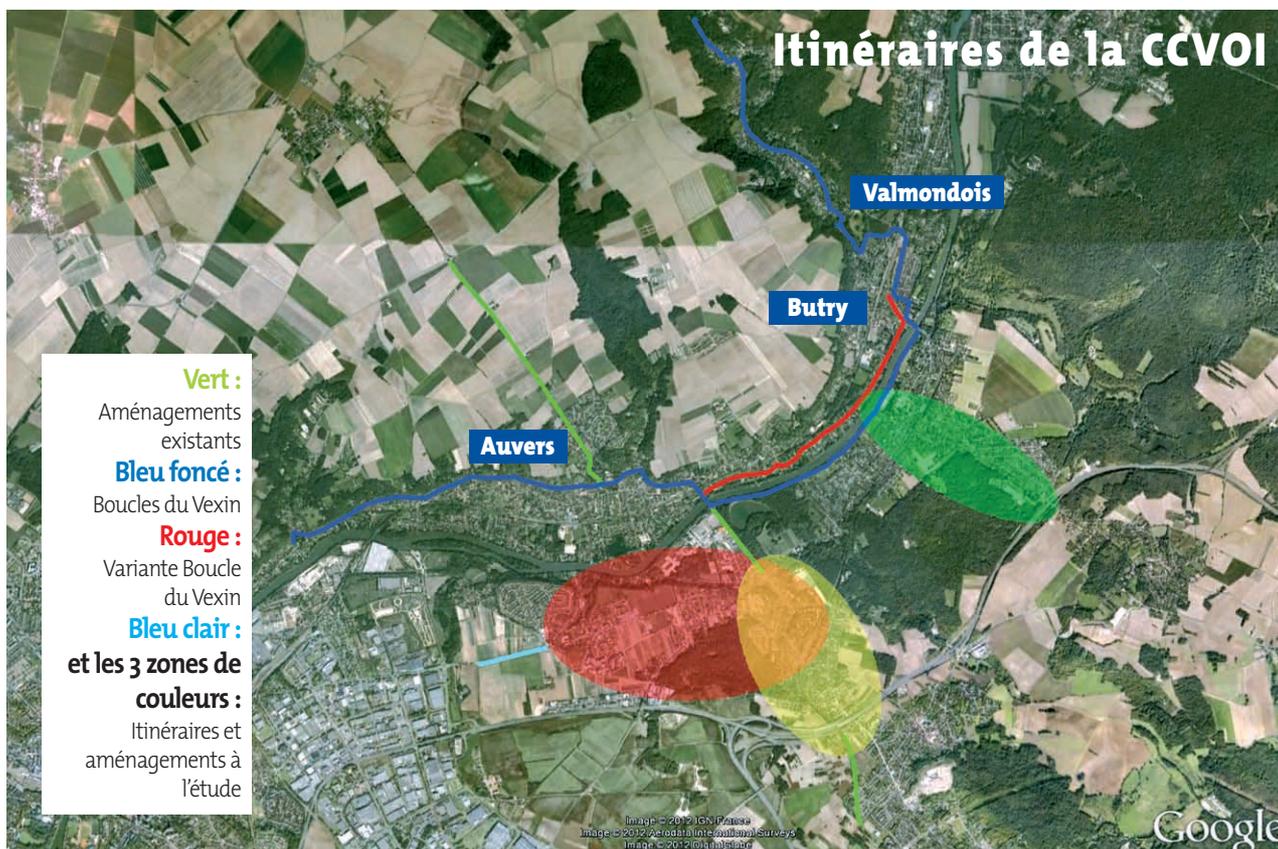
Il reliera le collège de Bessancourt à la gare de Frépillon en longeant la voie de chemin de fer. Il s'agira d'une piste cyclable bi-directionnelle avec un couloir pour les piétons. Ce tronçon de piste cyclable s'intégrera dans le parcours Vallée de Montmorency / Auvers-sur-Oise du schéma directeur régional.

La continuité de cette voie est à l'étude. Elle reliera la gare de Frépillon à la commune de Méry-sur-Oise, toujours le long de la voie de chemin de fer.

La piste cyclable reliant Méry-sur-Oise à Auvers-sur-Oise existe déjà.

Enfin, la liaison Auvers-sur-Oise / Butry / Valmontois sera effectuée dans le cadre des Boucles du Vexin – voir page suivante.

Le tracé cyclable «Paris-Londres» passe par Auvers, Butry et Valmontois pour les Jeux Olympiques. Des panneaux jalonnant ce parcours seront en place dès le printemps.





2) LES BOUCLES DU VEXIN : PROJET D'AMÉNAGEMENT D'ITINÉRAIRES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE ET LE PNRV



Cet aménagement est destiné à apporter une nouvelle offre aux familles et aux promeneurs à vélo, permettant de circuler agréablement à travers le Parc naturel régional du Vexin français. Ces itinéraires sont répartis sur l'ensemble du PNR afin d'élargir la desserte cyclable locale, pour que le public de proximité parte à la découverte des richesses du patrimoine des territoires voisins traversés. Ils privilégieront les tracés de type «voie verte», réservées aux circulations douces et aux riverains. La connexion des boucles entre elles permettra la continuité des différents itinéraires depuis la Vallée de l'Oise jusqu'à celle de l'Epte.

4 circuits sont étudiés :

■ **Une boucle principale de 80 km**, utilisant les emprises des anciennes voies ferrées et permettant un cheminement aisé et sécurisé reliant Auvers-sur-Oise, Valmondois, Nesles-la-Vallée, Marines, Chars, Magny en Vexin, Théméricourt et Sagy.

3 boucles-promenades complémentaires accessibles au plus grand nombre (entre 30 et 40 km)

■ **Boucle 1 : 33 km** reliant Auvers, Valmondois, Nesles, Vallangoujard et Pontoise.

Depuis la gare et jusqu'au cœur de Valmondois, les sections projetées seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

■ **Boucle 2 : 39 km** reliant Théméricourt, Guiry et Santeuil.

■ **Boucle 3 : 36 km** reliant La-Roche-Guyon, Vétheuil et Chaussy.

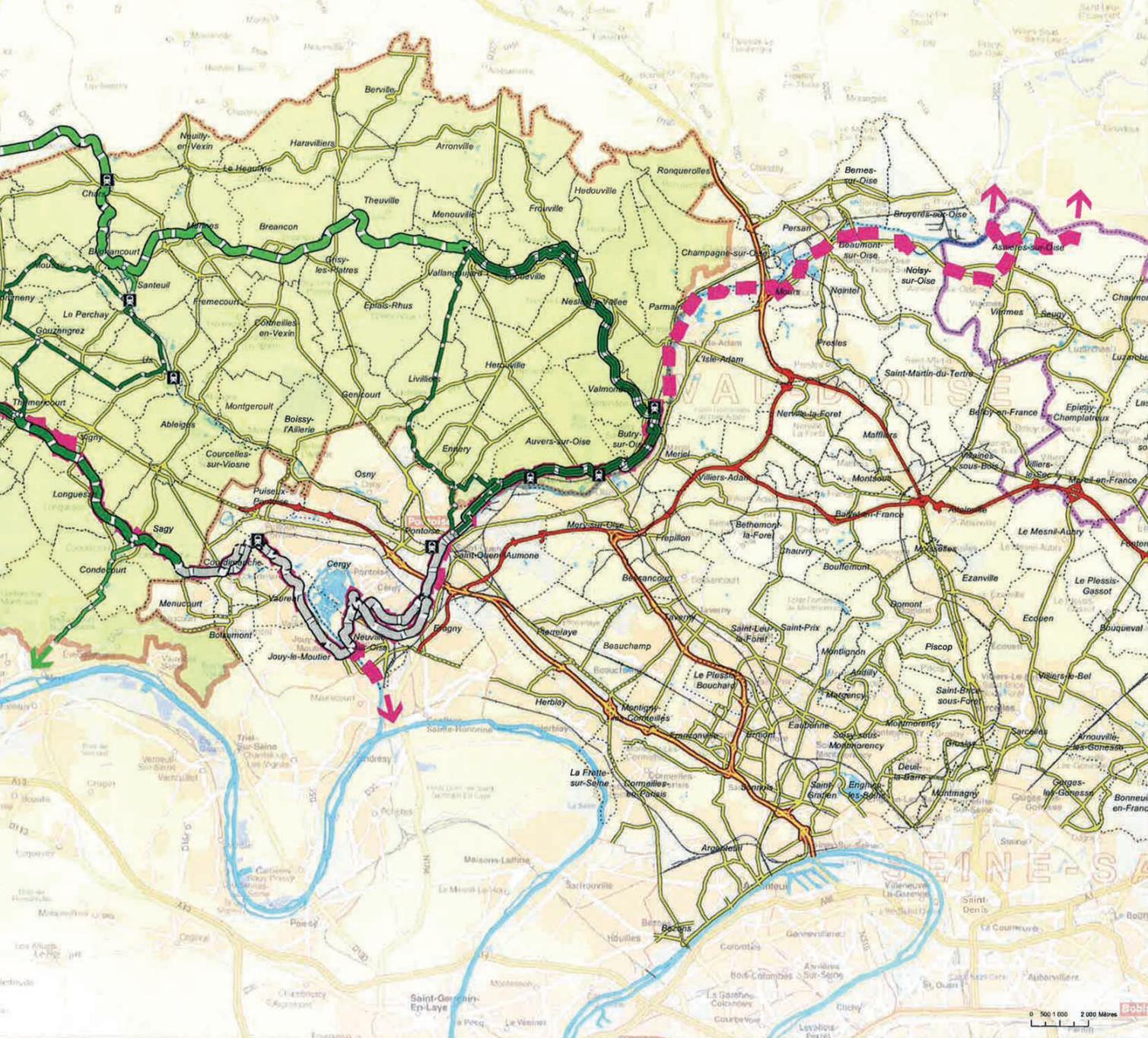
Enfin, un **itinéraire de liaison cyclable** inclus au projet «Paris Normandie» sera intégré aux Boucles du Vexin.



La réalisation de ces aménagements sera à la charge du Conseil Général du Val d'Oise et l'entretien courant des voies à celle du Parc naturel régional du Vexin français.

Les boucles du Vexin

Itinéraires de Circulations Douces "Paris - Londres"



à Valmondois



Le trac empruntera les emprises planes de l'ancienne voie ferrée dite «petite ligne» à partir de la gare jusqu'au au Moulin de la Naze. Ce circuit sera adapté aux Personnes à Mobilité Réduite.

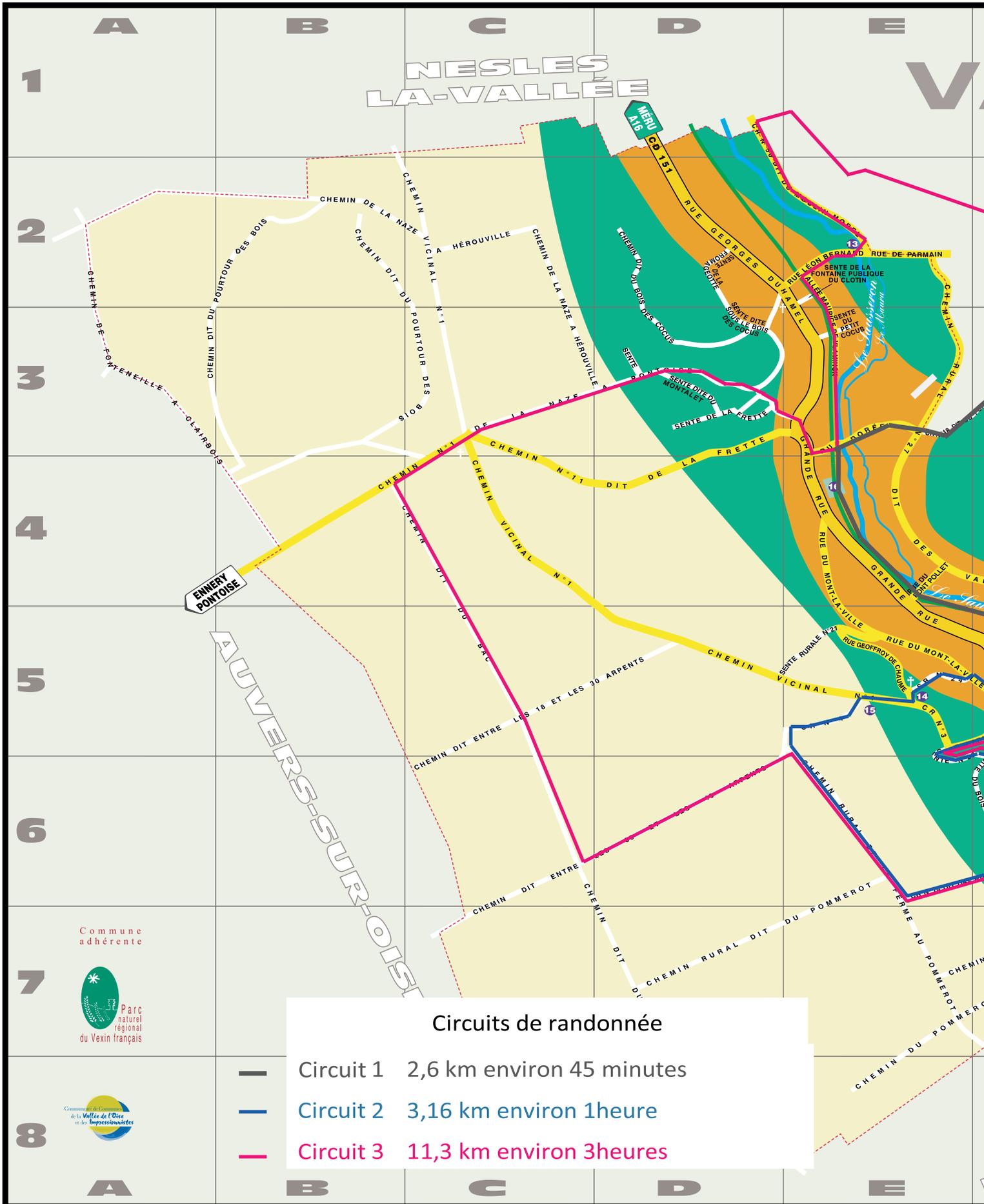
A Butry, au croisement de la rue des Murs (RD151) et de la rue de Parmain (RD4), se trouve un tronçon fermé pour cause d'éboulements. Sa réhabilitation est actuellement à l'étude.

Afin de permettre la continuité d'un itinéraire accessible à tous, une déviation provisoire passera par la D151.

La structure sera élargie et renforcée le long de la section face à la Villa Daumier et au Foyer Honoré Daumier pour permettre le stationnement.

Au carrefour de la rue Léon Bernard desservant le Moulin de la Naze, un aménagement de sécurité sera réalisé.

dossier



3) TROIS CIRCUITS DE PROMENADE À VALMONDOIS



REPÈRES

1	MAIRIE	F 5
2	POSTE	F 5
3	ECOLE	F 5
4	EGLISE	F 5
5	CIMETIÈRE	F 6
6	FOYER DAUMIER	F 5
7	ESPACE CULTUREL HONORÉ DAUMIER	F 5
8	GARE	H 7
9	MUSÉE DES TRANSPORTS DE LA VALLÉE DU SAUSSERON	H 7
10	CHATEAU	G 6
11	LA GLACIÈRE	G 6
12	MOULIN LE ROY	G 6
13	MOULIN DE LA NAZE	E 2
14	VIEUX CHATEAU	E 5
15	FERME DU CHATEAU	E 5
16	AIRE DE PIQUE-NIQUE	E 4

RÉPERTOIRE DES RUES

BAC chemin du	B4-D8
BOIS DES COCUS chemin du	D 2-3
BOIS THIBAUT chemin du	E7-F6
BOIS THIBAUT chemin sous le	F 6
BOIS VERRET chemin du	F 6
BROSSES chemin des	EF 6
CARROUGE avenue du	F 5
CHASSERAS chemin des	F3-G6
CORDERIE chemin de la	FG 6
CÔTE D'ORGIVAUX chemin de la	FG 2
CROIX BOISSIERE rue de la	EF 5
DAUMIER place	F5
DORÉE rue	E 3
ÉCOLES sente des	F 5
ÉCUREUILS allée des	F 5
ENTRE LES 18 ET LES 30 ARPENTS chemin	17
ENTRE LES 30 ET LES 40 ARPENTS chemin	CD 6
FABLES DE MON JARDIN allée des	17
FONTAINE PUBLIQUE DU CLOTIN sente de la	E 2
FONTEILLE A CLAIRBOIS chemin de	A1-B4
FERME AU POMMEROY chemin de la	EF 4
FRETTE chemin de la	CD 3
FRETTE sente de la	D 3
FROMGEGOTTE sente de la	D 2
GARE avenue de la	GH 6
GARE boulevard de la	G 6
GEORGES DUHAMEL rue	D1-E3
GEORGES HUISMAN rue	G 6
GRANDE RUE	E3-F6
JEAN DE LA FONTAINE place	H 6
LÉON BERNARD rue	E 2
MAURICE DE VLAMINCK rue	E 2-3
MONT-LA-VILLE rue du	E4-F5
MONTALET sente du	D 3
MOULIN MOREL chemin du	D1-E2
MOULIN SOUS L'ÉGLISE chemin du	F 5
MURS rue des	G 6-7
NAZE A HÉROUVILLE chemin de la	A1-C 2
NAZE A PONTOISE chemin de la	B4-D3
ORGIVAUX rue d'	F5-G6
PARMAIN rue de	G 6-7
PÊCHEURS rue des	H 6-7
PÉTIT COCUS sente du	E 3
POMMEROY AU PRIEURÉ chemin du	EF 8
POMMEROY chemin du	D7-E6
PONT DE LA RUE DORÉE chemin du	EF3
PONT POLLET rue du	E 4
PORT AU LOUP rue du	H17
POURTOUR DES BOIS chemin du	B 2-3
RAVINE sente de la	F 6
RUELLE AUX ANES chemin de la	F 6-7
SABLONS route des	G 5-6
SAULES allée des	H 7
SAUSSERON rue du	H1 6
SOUS LE BOIS DES COCUS sente dite	D 3
VALLÉES chemin des	E2-F4
VIOLAINES rue des	GH 7

Buste de Honoré Daumier, peintre et dessinateur satirique



A la suite des travaux conduits par la Commission extra-municipale Urbanisme et Environnement, des sentes ont pu être retrouvées à travers le village.

En attendant leur réhabilitation (voir Bulletin municipal n°16), trois circuits de promenade ont été identifiés.

Ces trois petites randonnées, à relier selon les envies, créeront de belles occasions de prendre l'air en famille le dimanche.

Votre élu référent à l'environnement :
 Pascal Gasquet
p.gasquet@gmail.com